

# Des prisons humaines profitent à tous

**Yvonne Bercher**, Docteur en droit,  
Genève

*A propos d'un article intitulé: «Mikhailov fait rêver les Russes en décrivant nos prisons», paru dans la «Tribune» du 27 janvier 1999.*

Monsieur Mikhailov met en parallèle le standing d'un détenu incarcéré dans notre pays et celui d'un SDF russe. Bien que le sens de cette comparaison m'échappe, je ne me permettrai pas de lui faire un procès d'intentions et de voir dans ses déclarations un procédé populiste. Le risque existe toutefois que son discours soit récupéré par une certaine frange de la population qui, de manière obsessionnelle, fustige «les prisons trois-étoiles». C'est pourquoi je m'autorise aujourd'hui cette mise au point.

Selon le Code pénal suisse, la peine est censée «préparer le retour à la vie libre». Il est donc dans l'intérêt de la société tout entière que la détention s'effectue dans des conditions les plus respectueuses possible de la dignité humaine. La peine, c'est la privation de liberté, sanction déjà assez exorbitante en elle-même sans qu'on en y ajoute d'autres, du reste non prévues par la loi.

La Suisse a de plus adhéré à certaines normes de niveau européen qui posent des exigences minimales concernant notamment la

taille des cellules, la possibilité d'effectuer une promenade quotidienne, l'hygiène, etc. Le fait que ces règles soient bafouées par quantité de pays ne signifie pas que ce soit souhaitable.

Précisons encore que toutes les prisons de Suisse n'ont pas, et de loin, le niveau de Champ-Dollon.

C'est un pléonasme de dire que, dans un pays pauvre, les prisons sont plus dures et rudimentaires que dans un pays riche.

Le seul remède qui s'impose est de lutter contre la pauvreté, par une meilleure répartition des richesses, dans le monde, à tous les niveaux. Un projet aussi ambitieux présuppose entre autres que l'on ait éradiqué la corruption.

En ménageant à ses détenus des conditions minimales d'existence — on ne peut même pas parler de confort — la Suisse ne fait pas de sentimentalisme déplacé. Elle s'achète simplement une relative tranquillité, profitable à chacun.

Dans les pays qui pratiquent une détention particulièrement inhumaine, (les Etats-Unis par exemple, et la Russie où plus de 800 personnes attendent leur exécution), le taux de criminalité, et par conséquent celui d'incarcération, sont bien plus élevés que chez nous.

Il existe donc un réel intérêt public à ne pas s'engager dans ce cercle vicieux.